

La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

VOL. XXII

Québec, 23 juillet 1910

No 50

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 785. — Les Quarante-Heures de la semaine, 785. — Le Décret du 7 septembre 1909, 786. — Chronique diocésaine, 787. — Décret relatif à la béatification et à la canonisation de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, 789. — Causeries historiques, 791. — O generatio incredula!, 795. — Ames en prison, 797. — Bibliographie, 800.

Calendrier

— o —

24	DIM.	*vr	X apr. Pent. <i>Kyr.</i> du dim. I Vêp. du suiv. sans mém.
25	Lundi	r	S. Jacques, apôtre, 2 cl.
26	Mardi	b	STE ANNE, Mère de la B. V. M., Patronne de la Province,
27	Mercredi	†b	Du 2e jour de l'octave. [1 cl. avec oct.
28	Jendredi	†r	SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.
29	Vendredi	†b	Ste Marthe, vierge.
30	Samd.	†b	Du 5e jour de l'octave.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

Juillet, 24. — N.-D. de Lévis. — 25, Saint-Nicolas. — 26, N.-D. du Rosaire. — 27, Sacré-Cœur de Jésus. — 28, Saint-Romuald. — 29, L'Enfant-Jésus. —

### Le Décret du 7 septembre 1909

CONCERNANT L'ADMISSION DES SUJETS  
DANS LES COMMUNAUTÉS

— 0 —

Le 4 janvier 1910, (1) Notre Saint Père le Pape Pie X a étendu aux communautés religieuses de femmes le décret du 7 septembre 1909, qui concernait les communautés d'hommes. En conséquence, sans une permission spéciale du Saint-Siège, et sous peine de nullité de profession, on ne peut recevoir ni au noviciat, ni à l'émission des vœux les postulantes :

1. — qui, par leur propre faute, auraient été chassées d'établissements d'instruction même laïques, pour des motifs graves ;

2. — qui auraient été *renvoyées*, pour n'importe quel motif, des écoles domestiques où les jeunes filles reçoivent une éducation dirigée spécialement en vue de la vie religieuse ;

3. — qui auraient été *renvoyées* d'un autre ordre ou congrégation religieuse dont elles étaient novices ou professes ; ou qui, déjà professes, auraient été dispensées de leurs vœux ;

4. — qui, après avoir été renvoyées d'une province d'un ordre ou d'une congrégation dont elles étaient novices ou professes, voudraient être reçues dans la même province ou dans une autre du même ordre ou de la même congrégation.

En réponse à certaines questions qui lui avaient été posées sur le décret du 7 sept. 1909, concernant les Instituts d'hommes, la Sacrée Congrégation a donné les éclaircissements suivants, le 5 avril 1910 :

I. — Les novices qui, comprises dans une des quatre catégories du décret du 4 janvier 1910, auraient commencé leur noviciat avant la publication de ce décret, ne peuvent pas être admises à la profession sans une permission spéciale du Saint-Siège.

II. — Les professes, dont il s'agit dans le même décret, qui auraient fait profession des premiers vœux avant la publica-

(1) Ce décret n'a été promulgué que le 15 février 1910 dans le *Bulletin Officiel* du Saint-Siège.

tation du décret, pourront être admises validement à la profession solennelle dans les Ordres religieux, ou perpétuelle dans les autres Instituts. — Toutefois, les supérieures ont l'obligation grave :

a) — dans le cas où le sujet dont il s'agit aurait été congédié d'un institut ou d'un établissement ecclésiastique, de prendre des informations auprès des supérieurs de cet institut ou établissement sur la vraie cause de la sortie ; et ceux-ci doivent les fournir sincères, secrètes et sous la foi du serment : c'est une obligation grave de conscience ;

b) — d'acquérir par ailleurs la certitude morale de la *bonne conduite religieuse* du sujet dont il s'agit, et de la *solidité de sa vocation*.

III. — quant aux candidats ou postulantes qui n'ont pas été congédiés d'une *façon formelle* d'un établissement ecclésiastique ou religieux ou d'un noviciat, mais qui l'ont été équivalamment, c'est-à-dire auxquels les supérieurs ont conseillé de se retirer d'eux-mêmes afin de n'être pas congédiés, leur admission en soi sera valide, mais absolument illicite. — Et pour prévenir toute fraude, et supprimer tout abus, quand un candidat se présentera qui sera sorti d'un noviciat ou d'un établissement ecclésiastique, les supérieurs prendront des informations soigneuses, secrètes et jurées, auprès des supérieurs de ce noviciat ou de cet établissement, et ils n'admettront le sujet que s'ils ont une entière certitude qu'il n'a été congédié ni formellement ni équivalamment.

IV. — Lorsqu'une postulante a déjà fait profession de vœux temporaires dans une congrégation d'où elle est sortie d'elle-même à l'expiration de ses vœux, elle peut être admise, mais les supérieurs sont tenues de prendre auparavant les mêmes informations que dans les deux cas précédents, (II, III.)

---

### Chronique diocésaine

---

— Dimanche dernier, Monseigneur l'Auxiliaire est allé à Saint-Georges de Beauce, pour y donner la Confirmation à 200 enfants. Il y eut bénédiction et inauguration d'un orgue

magnifique, construit par la célèbre maison Casavant de Saint-Hyacinthe, et dont le coût (environ \$ 6000) témoigne hautement de la générosité des paroissiens de la belle et importante paroisse de Saint-Georges, aussi bien que de leur zèle pour l'embellissement de la maison de Dieu. La façade vraiment monumentale de l'église de ce florissant village se dresse majestueux sur le plateau qui domine la rivière Chaudière. Sur le terrain en pente, qui y conduit par une succession de terrasses couvertes de pelouses verdoyantes, on a pratiqué des allées, et on a ménagé au centre un terre-plein destiné, sans doute, à recevoir plus tard une colossale statue équestre de saint Georges, patron de la paroisse.

— Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, qu'on n'attendait que lundi dernier, est revenu dimanche soir du Cap Rouge, où s'est terminée la visite pastorale de cette année.

— Monseigneur Blanche, qui arrivait de Rimouski, où il avait fait ses adieux au Très Révérend Père A. Le Doré, supérieur général de la congrégation des Eudistes, est descendu, lundi dernier, à l'Archevêché. Il devait retourner chez lui, aux Sept-Iles, par un des premiers bateaux de la ligne de la Côte-Nord. Quant au T. R. Père Le Doré, il se dirige sur le Mexique, où des Pères de sa congrégation dirigent deux séminaires diocésains, et où d'autres leur sont offerts.

— Nos lecteurs ont déjà appris que l'abbé Robert Lagueux a été choisi par l'autorité diocésaine pour succéder, dans la cure de Saint-Roch de Québec, au distingué et zélé pasteur, Monseigneur Antoine Gauvreau, à qui une santé usée et compromise au service des âmes impose une retraite prématurée. Personne mieux que le nouveau titulaire ne comprend la gravité de la nouvelle charge que lui est confiée. Nous avons lieu de croire que, grâce à ses fortes études théologiques, à son expérience de l'enseignement au Grand Séminaire et dans l'inspection de nos académies et couvents, au ministère paroissial qu'il a exercé à Pintendre, à Berthier et à Fraserville, l'abbé Lagueux saura répondre dignement à l'attente de ses supérieurs. — Prédicateur convaincu, ardent zéléteur de la tempérance, il saura continuer auprès de ses ouailles de Saint-Roch l'œuvre apostolique si bien conduite par son vénérable prédécesseur.

**Décret relatif à la béatification et à la canonisation  
de la Vénérable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys,  
fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame**

— o —

Il s'agit, dans ce document, d'éclaircir le doute suivant : Est-il constaté que les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, aussi bien que les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et celles qui leurs sont affiliées, ont existé à un degré héroïque dans le cas et en vue de la fin dont il s'agit ?

(Traduction)

Elle est connue de tous cette sentence de la Sainte Ecriture : « Dieu a choisi pour confondre les forts ce qui était faible au gré du monde » (I COR, I, 27). La vérité de cette parole a éclaté dès le commencement de l'Eglise, mais elle nous apparaît d'une façon merveilleuse dans la présente cause. Il est question, en effet, d'une femme, du nom de Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en France, le septième jour d'avril, l'an du salut 1620, qui, sur l'ordre de Dieu, oubliant son sexe et sa frêle constitution, d'abord seule, puis avec quelques compagnes choisies, auxquelles elle donna le nom de *Sœurs* de Notre-Dame, souffrit de rudes épreuves pour former selon la règle de la foi chrétienne les mœurs des hommes vivant dans les régions du Canada, digne, tant par la grandeur de son courage que par ses voyages et ses travaux, de paraître reproduire la vie et la pratique de l'apôtre Paul.

Fort remarquable fut sa piété envers la Très-Sainte Eucharistie, vers laquelle, comme poussée par une impulsion de l'Esprit-Saint, elle était très ardemment entraînée, s'efforçant tout d'abord de faire rendre par tous un culte singulier à un si grand Sacrement.

Ayant contracté une maladie pour s'être dévouée au salut d'une sœur qu'on croyait devoir être très-utile à sa communauté, elle s'endormit très-saintement en Dieu à l'âge de qua-

tre-vingts ans. Dès que la nouvelle de sa mort fut répandue, les Canadiens la pleurèrent plus que des fils une mère, déclarant que, en vertu de son rôle spécial envers l'Eglise, elle était bienheureuse, et la mère très-aimante de la colonie.

Cette opinion de sa sainteté s'étant accrue de jour en jour, on entreprit de promouvoir la cause auprès de la Sacrée Congrégation des Rites. Après donc avoir recueilli les preuves et tous les autres documents exigés par la règle du droit, une triple procédure concernant les vertus héroïques de la Vénéable Marguerite Bourgeoys fut instituée : d'abord, dans l'assemblée antipréparatoire le 14 des calendes de juillet de l'an 1907, au palais du Révérendissime Cardinal Aloysius Oreglia, évêque d'Ostie et de Velletri, ponent de la cause ; puis, dans la réunion préparatoire convoquée au Vatican le 4 des ides de janvier de l'année courante ; et enfin, dans la convention générale tenue récemment en présence de Notre Très-Saint Père, Pie X, le 7 des ides de juin, dans laquelle le même Révérendissime Cardinal ponent ayant proposé le doute suivant : « Est-il constant que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force avec leurs vertus connexes, ont existé chez la Vénéable Servante de Dieu, dans un degré héroïque, dans le cas et pour la fin dont il s'agit ? » les Révérendissimes Cardinaux et Pères Consultants ont donné chacun leur voix : Notre Très-Saint Père a jugé bon de surseoir, et à exhorté les assistants à solliciter par la prière la lumière requise pour bien juger.

Mais en ce jour, après le Saint Sacrifice, s'étant rendue à cette salle du palais du Vatican, Sa Sainteté y a convoqué les Révérendissimes Cardinaux Sébastien Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Aloysius Oreglia, ponent de la cause, ainsi que le Révérend Père Alexandre Verde, Promoteur de la Foi, et moi-même, secrétaire soussigné, et en notre présence, a déclaré solennellement : « Il est constaté que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force, avec celles qui s'y rattachent, ont existé chez la Vénéable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, à un degré héroïque, dans le cas et

pour la fin dont il s'agit ; de sorte qu'on peut procéder à l'examen de quatre miracles.»

Le présent décret, d'après un ordre de Sa Sainteté en date du 13 des calendes de juillet 1910, doit être publié et rapporté dans les Actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

Frère SÉBASTIEN Cardinal Martinelli

Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites

+ PIERRE LA FONTAINE, évêque de Charyste

Secrétaire

---

### Causeries historiques

---

#### QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS.

##### CONVERSION DE JAMES ROOSEVELT BAYLEY,

##### HUITIÈME ARCHEVÊQUE DE BALTIMORE

Quoiqu'il n'y ait pas de noblesse proprement dite dans les Etats-Unis, on y trouve cependant beaucoup de familles qui regardent comme un honneur unique de pouvoir remonter jusqu'à l'origine de la grande république.

Elles conservent, avec un soin religieux leurs traditions ancestrales, s'adonnent à la haute culture intellectuelle, se distinguent par leurs manières courtoises et surtout par un respect jaloux du nom qu'elles portent. Sans être absolument exclusives, elles se tiennent à l'écart, et généralement elles évitent les conflits de la politique. Toutefois ces familles ont fourni à leur pays des personnages fort célèbres, tels que, par exemple, les premiers présidents des Etats-Unis, savoir : Washington, John Adams, Thomas Jefferson, James Madison, James Munroe et Quincy Adams.

Les villes de Boston, de Salem, de Baltimore, de Détroit et autres contiennent aujourd'hui encore plusieurs représentants de ces grandes familles.

Pour notre part nous avons connu autrefois à Détroit, les Vandykes, les Godefroy (Godefroid), les Chappotons, les de Morands, qui nous ont offert une noble hospitalité avec

toute la distinction que l'on rencontre dans les grandes maisons d'Angleterre et de France.

Dans le cours d'un voyage récent que nous avons fait dans les provinces maritimes, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer des touristes distingués de Boston et de Philadelphie. Ils nous ont affirmé que plusieurs familles des Etats-Unis, après avoir reconstitué leur arbre généalogique ont repris le blason que portaient leurs ancêtres à leur arrivée en Amérique. (1)



Monseigneur James Roosevelt Bayley appartenait à l'une des grandes familles dont nous venons de parler, de même que Nos Seigneurs John Carroll et Samuel Eccleston, ses prédécesseurs sur le siège métropolitain de Baltimore.

La conversion du Révérend James Roosevelt Bayley est un des événements les plus édifiants et les plus héroïques de l'histoire des *convertis américains*.

James Roosevelt Bayley naquit à New-York le 23 août 1814; il était le fils aîné du Docteur Guy Carleton Bayley et de Grace Roosevelt. Son grand père, Richard Bayley, s'était acquis (2) une grande réputation comme médecin à New-York, où il s'était établi en 1777. Entré dans l'armée anglaise, il avait agi comme chirurgien de l'état-major du général Sir Guy Carleton. On sait que celui-ci devint plus tard gouverneur du Canada, sous le nom de Lord Dorchester (3). Ce fut la raison pour laquelle il donna à son fils le nom de Guy Carleton.

Le docteur Richard Bayley se maria deux fois. De son second mariage naquit Elizabeth, qui devint plus tard Madame Seton, la célèbre fondatrice des Sœurs de la Charité aux Etats-Unis.

Quant aux Roosevelt ils étaient les premiers de ceux d'ori-

---

(1) Une revue trimestrielle, qui se publie depuis trois années, à New Haven, *The Journal of American History*, a déjà reproduit, en gravures coloriées de grand luxe les blasons des plusieurs familles de la vieille aristocratie américaine.

RÉD.

(2) RICHARD H. CLARKE « *Lives of the deceased Bishops of the Catholic Church in The United States* »

(3) R. H. CLARKE cité plus haut, page 41.

gine hollandaise qui vinrent en Amérique. Ils avaient quitté la Hollande en 1643 (1) pour venir s'établir à New-York, où bientôt ils formèrent l'une des plus opulentes familles du pays. James Roosevelt, aïeul du futur archevêque de Baltimore, était un riche négociant de New-York. Très attaché au calvinisme, il déshérita son petit-fils dès qu'il eut appris sa conversion au catholicisme.

Pour revenir au jeune Bayley, il montra dès son enfance une grande application à l'étude, et la lecture des meilleurs écrivains anglais dans toutes les branches était son occupation favorite. Aussi ce lui fut une tâche facile d'obtenir ses degrés à l'université de Hartford, dans le Connecticut.

Aussitôt après, il entreprit l'étude de la médecine, profession traditionnelle dans la famille Bayley. Toutefois notre jeune étudiant n'y prit aucun goût. Son éducation toute épiscopaliennne le portait plutôt vers les études théologiques. D'ailleurs, quoique d'humeur joviale et d'un esprit plein de vivacité, il était profondément religieux. Jamais on ne put lui reprocher un acte indigne d'un chrétien ou d'un gentilhomme.

Tempérament ardent, constitution robuste, il aimait les exercices virils, et les jeux athlétiques étaient ses plaisirs favoris.

Au bout d'une année d'étude, M. Bayley abandonna la médecine pour retourner à Hartford. Grâce à ses talents hors ligne, à sa capacité et aux degrés qu'il avait gagnés avec grand honneur, à l'université, il obtint sans retard un professorat (*tutorship*).

Parmi ses élèves il y avait un jeune homme distingué auquel l'avenir réservait une belle carrière dans l'église catholique à New-York. Nous voulons parler de Thomas Preston, Celui-ci, en effet, après sa conversion, devint vicaire général de l'archevêque de New-York, Mgr McCloskey. Lors de l'élévation de ce dernier au cardinalat en 1875, M. Thomas Preston, malgré ses répugnances, fut lui-même élevé à la prélatrice romaine.

Quant à son professeur M. Bayley, comme il était décidé de devenir ministre épiscopalien, il fut confié au Docteur

---

(1) R. H. CLARKE, cité plus haut, page 44.

Samuel Farmer Jarvis de Middletown, Connecticut, qui était un lecteur infatigable. M. Bayley eut pour compagnon d'étude et de chambre John Joseph Williams, devenu plus tard archevêque de Boston.

M. James Bayley trouva dans la bibliothèque de son père à Haarlem, ainsi que dans celle du Docteur Jarvis, tous les livres de littérature sérieuse alors en vogue. Il en faisait ses délices.

Mais il eut surtout la bonne fortune de pouvoir consulter la belle édition des Saints Pères publiée à Oxford, ainsi que des ouvrages français et italiens des divers docteurs de l'Église catholique. Il se plongea en même temps dans la littérature ascétique du moyen-âge et se prit à lire les œuvres de Pierre de Blois et de Vincent de Beauvais et autres, qui ne tardèrent pas à chasser de son esprit tous ses préjugés relatifs à ces siècles taxés d'ignorance, et à lui faire admirer les « savants et robustes moines du moyen âge, » comme il aimait à les appeler. C'est ainsi qu'il acquit une connaissance peu ordinaire des grands écrivains ecclésiastiques.

M. Bayley, avec sa droiture d'esprit, ne tarda pas à reconnaître que son enseignement comme ministre épiscopalien était en flagrante contradiction avec celui des Pères de l'Église, qu'il lisait continuellement. D'ailleurs, le célèbre mouvement d'Oxford avait pénétré en Amérique et produisait les mêmes doutes, les mêmes incertitudes et aussi les mêmes recherches de la vérité qu'en Angleterre.

Bientôt M. Bayley, de même que Faber, pouvait dire à son auditoire qu'il ne pouvait plus, en conscience, prêcher une doctrine qui n'avait plus ses convictions, que le protestantisme n'était pas la religion fondée par Jésus Christ, mais que le dépôt de la vraie foi avait été confié à l'Église catholique laquelle seule l'avait conservé intact.

Cependant M. Bayley, comme tous les convertis, eut à subir les épreuves de l'esprit, les tortures et les tourments du cœur si bien décrits par le Docteur Ives, autre célèbre converti ; car bien qu'il eût résigné sa position de recteur dans l'Église épiscopaliennne, il ne se fit pas toutefois immédiatement catholique,

---

(1) CLARKE, *ibidem*, page 46, vol. 3.

mais il résolut de voyager en Europe et — fait significatif — il tourna de suite ses regards vers la Ville Eternelle.

Il laissa New-York le 8 décembre 1841.

A partir de cette époque, il tint un journal de ses voyages et des principaux événements de sa vie, et c'est là, dit M. Clarke, la source authentique d'où je tire mes connaissances du caractère intime de Mgr Bayley et les détails de sa conversion. (1)

(1) Voir R. H. CLARKE.

(A suivre.)

RENÉ CASGRAIN.

— o —

### O generatio incredula !

— o —

O génération incrédule et perverse, tu sèmes dans le délire de ton orgueil, dans l'ivresse de tes voluptés, et moissonnes dans les angoisses et la douleur.

Tu as renié ton Dieu à l'instigation de ses pires ennemis et tu t'es faite l'esclave de la race déicide. Elle t'a promis la richesse et le plaisir avec la liberté, et tu as suivi, affolée de convoitises.

Tu as chassé Dieu et son Christ de tes assemblées, répudiant jusqu'à leur nom. Tu les a chassés de tes places publiques : ils y gênaient ta licence. Tu as crucifié Jésus dans l'âme de tes enfants. Ils étaient ses baptisés et tu les lui a arrachés. Tu as prostitué ses ministres à la servitude infâme où ils terminent leurs âmes au contact de l'impudeur éhontée.

Tu as jeté hors de leurs demeures les plus fidèles serviteurs du Christ, tu as fermé ces asiles de la prière et du sacrifice qui étaient les paratonnerres de la divine miséricorde sur toi.

Tu as brisé le pacte quatorze fois séculaire qui te liait à Dieu et à son Eglise, et tu proclames, insensée, que tu veux éteindre les dernières étoiles du ciel. Tu as dilapidé le patrimoine de ceux qui ont pris Dieu pour leur partage, et se dévouent à sauver les âmes : tout, jusqu'aux dépôts sacrés pour la prière des morts, a subi l'atteinte de ta rapacité. Ils retomberont sur toi tous ces attentats, stigmates sacrilèges de ton apostasie.

O toi, qui fus la nation chrétienne entre toutes et dont l'épave n'a plus de nom, songe que tous tes crimes accumulent sur toi les orages de la plus affreuse tempête. Tu veux te faire de la terre ton ciel, et voici que par un juste jugement de Dieu la terre te deviendra un enfer. Tous les éléments sont déchainés pour châtier ta révolte. Les ouragans ravagent tes plaines, les feux souterrains agitent tes montagnes ; les saisons intervertissent leur cours, et le ciel se refuse à te donner avec mesure et sa chaleur et ses pluies, et ses neiges et ses frimas.

Mais ce n'est là que le commencement de ta peine ; et les calamités qui te menacent plus terribles, tes iniquités les accumulent sur ta tête.

Tu as jeté dans les âmes des semences de péché, elles y germeront des fruits de mort ; tu as tué les âmes et tu as préparé du même coup la ruine des corps.

Que te serviront ces progrès matériels dont tu es si fière ; ces inventions qui t'assurent jusqu'à la conquête de l'air ? Ces jouissances que tu promets aux tiens et ces raffinements de la civilisation répandus dans tes villes et tes campagnes ? Le chancre de la corruption te ronge jusqu'aux moëlles, et tu ne veux pas le sentir. La puanteur de tes vices révolte le ciel et la terre, et toi seul n'en as pas horreur. Tu n'es plus qu'un sépulcre blanchi rempli de pourriture, et sur lequel se jetteront les vautours dès qu'une main viendra le découvrir. Ton apostasie crie vengeance, ta corruption annonce la mort, tes abominations appellent le châtement. Ils viendront pour te dévorer ceux qui souffrent de la faim sur leurs plages lointaines, tandis que tu regorges dans l'abondance. Ils accourent des glaces du Nord, des steppes de l'Orient, des sables du Midi, les sauvages envahisseurs, les moissonneurs de la mort, et tu leur jetteras en pâture, mère dénaturée, tes enfants que tu auras faits incapables de soutenir le poids d'une épée. Ils iront comme la brebis à la boucherie en maudissant leur sort ; ils périront dans la cohue immense ; il n'y aura nulle gloire pour eux ; ils seront fauchés comme l'épi, triturés comme le grain sous la meule, foulés aux pieds comme la paille sur l'aire ; le vent emportera les débris de tes armées dans toutes les directions, et tu resteras à la merci de tes ennemis.

O génération incrédule et perverse ! comment ne vois-tu pas l'abîme qui se creuse sous tes pieds ? Il est béant, il est profond, il est insondable ! malheur à toi au jour de ta chute ; je ne sais qui t'en retirera.

J'entends les soupirs des mourants sur les champs de bataille ; j'entends les cris des blessés, je vois défiler le convoi lugubre des morts ; et la fosse commune qui les engloutit par cent et par mille, et leur nom même qui périt avec eux. Les mères réclameront leurs enfants, et personne qui leur en porte des nouvelles ; elles jetteront leurs plaintes et leurs lamentations aux échos, et ils resteront sourds ; et dans les foyers désolés, les rayageurs viendront et la douleur aura son comble. Ils ne respecteront ni la vie, ni l'honneur, ni la fortune, ni la misère, ni le rang, ni le sexe. Ils entreront partout, le fer et le feu à la main ; partout débordera leur insolence, leur luxure, leur cruauté. Ils laisseront après eux la mort et le désespoir et rien n'attendrira leurs cœurs barbares.

Oh ! France, si tu savais où te mène ta fureur sacrilège contre tout ce qui est grand, tout ce qui est fort, tout ce qui chez toi est vivant et fécond ! Si tu savais dans quelle mer de tribulations te plongera avant longtemps cette frénésie de jouissances qui te stérilise et te perd ! Ouvre donc les yeux pendant qu'il en est temps encore, et reconnais que les ennemis de ton Dieu sont tes pires ennemis ; qu'ils en veulent à toi comme à lui, et qu'en le rejetant pour Père et pour Sauveur, tu les acceptes pour tyrans en attendant de les avoir pour bourreaux. France, réveille-toi !

MIKAEL

*L'Ange du Purgatoire.*

### Ames en prison

Le 1<sup>er</sup> décembre 1900 paraissait dans la *Quinzaine*, sous la signature de M. Louis Arnould, (1) un article qui méritait de faire et qui fit sensation, non plus seulement en France, mais dans le monde entier : *Une âme en prison*. C'était l'histoire d'une pauvre enfant, Marie Heurtin, trois fois infirme, puisqu'elle était sourde, aveugle et muette ; c'était aussi, raconté dans tous ses détails, le miracle accompli par Sœur Marguerite, reli-

(1) Il s'agit de l'ancien professeur à l'Université Laval, Montréal.

gieuse de la Sagesse, qui, à force d'intelligence, de dévouement et de patience, avait transformé peu à peu « le petit animal furieux » et en avait tiré une créature charmante, distinguée, instruite, résignée, qui travaille, écrit, parle et qui est contente de son sort.

Depuis ce jour, trois éditions successives et toujours augmentées de ces pages se sont écoulées ; et aujourd'hui, c'est un fort volume de près de cinq cents pages que nous offre l'éminent professeur de littérature française à l'Université de Poitiers.

C'est qu'aussi bien autour de Marie Heurtin, l'héroïne primitive, sont venues se grouper, outre les sept autres aveugles, sourdes, muettes françaises de Larnay, toutes les autres malheureuses, affligées des mêmes infirmités, sur lesquelles M. Louis Arnould a pu se procurer quelques renseignements.

Ayant eu déjà, à trois reprises, l'honneur de parler dans *l'Univers* de Marie Heurtin et de Sœur Marguerite, de Larnay, et des prodiges qui s'y accomplissent — prodiges trop peu connus, même chez nous — ayant dit, dans ces mêmes occasions, tout le bien que je pensais du chef-d'œuvre, émouvant dans sa simplicité, de M. Arnould, je me permettrai, pour n'être point tenté de me répéter aujourd'hui, de recommander à tous les conférenciers, plus spécialement aux ecclésiastiques, ce sujet de tout point admirable.

S'il ne dépendait que de nous, dans tous les cantons de France, on raconterait bien vite l'histoire de Marie Heurtin. N'a-t-elle pas, cette histoire, tous les charmes des contes de fée, et en même temps la réalité lamentable du fait-divers le plus poignant ?

La simple narration des faits serait d'un intérêt palpitant. Mais comme satisfaire la curiosité de ses auditeurs ne saurait suffire au zèle de l'apôtre et à l'ambition du conférencier, nombre de leçons pourraient venir se greffer là-dessus, d'autant plus éloquentes qu'elles seraient données comme en passant.

Leçon de philosophie : Dans « ce paquet de chair qui ne voit ni n'entend, avec lequel on ne peut pas communiquer autrement que par le sens le plus grossier », celui du toucher, il y avait donc une âme, puisque idées et sentiments ont pu y naître et s'y développer ? Derrière ces murailles, sans fenêtre ni

porte, habitait donc un esprit, puisque quelque chose y chante aujourd'hui qu'on n'y eût pas soupçonné hier ?

Leçon de résignation : Nous nous plaignons si souvent, quand nous touche quelque mal physique, nous qui croyons pourtant à la Croix de Jésus, et qui savons, par le catéchisme et par l'évangile, la vérité rédemptrice de la souffrance ! Et nous ne songeons pas à regarder autour de nous tant de pauvres créatures plus éprouvées dans leur corps et dans leur cœur, que nous ne le serons jamais.

\* \* \*

Leçon de patience : Ce qu'une Sœur Marguerite, si digne de notre admiration, a pu, par son dévouement inlassable, obtenir d'un vrai monstre humain, comment une mère ne le réaliserait-elle pas chez un être sain, à force de tact et de délicatesse ? L'éducation exige de l'amour et de la force : nous l'oublions trop vite, et nous nous plaignons ensuite de nos échecs multiples, sans penser le moins du monde à faire notre *meâ culpâ*.

Leçon ou plutôt rappel d'histoire contemporaine : Pendant que les Sœurs de la Sagesse continuent à Larnay, auprès des déshérités, leur mission de charité et de vaillance, leurs compagnes, de tous ordres et de tous habits, ont dû, en des exodes lamentables, prendre le chemin de l'exil. Combien de saintes âmes, trop vite oubliées même des meilleurs chrétiens, mettent aujourd'hui, à l'étranger, les mêmes énergies et le même amour au service des petits, des humbles et des souffrants !

Bien entendu, je ne veux donner ici que quelques indications.

Les treize gravures que renferme la quatrième édition illustreraient à ravir la conférence. On ferait tour à tour apparaître sur l'écran Sœur sainte Marguerite et ses élèves, Marie Heurtin, Marthe Obrecht, Anne-Marie Poyet. Quels tableaux suggestifs que ceux où la religieuse apprend à ses infirmes à parler *oralement*, cause avec elles, les fait lire sur ses doigts, etc., etc. !

Et puis que d'explications précieuses à donner au passage sur la méthode dactylogique et sur la méthode Braille, sur

tout ce qui a été tenté jusqu'ici en faveur des sourds, des aveugles et des muets!

Il y a quelques années, nous donnions nous-même, dans un chef lieu d'arrondissement, une conférence sur Marie Heurтин. Au moment où nous parlions des livres blancs, ceux qui lisent avec les doigts et dont les ténèbres ne parviennent pas à obscurcir les caractères, un auditeur nous avertit que l'organiste, un aveugle, nous écoutait derrière la porte de la salle, tout en fumant une cigarette. On le fit entrer. Je lui tendis un morceau de carton sur lequel un aveugle de Limoges avait écrit avec des points en relief une sentence de saint Vincent de Paul ou de saint François de Sales.

L'organiste promena aussitôt ses doigts sur la feuille et lut aussitôt la phrase, à la grande stupéfaction de l'auditoire qui n'avait jamais entendu parler du système Braille.

Ces réflexions très sommaires, il sera facile à chaque conférencier de les compléter par la lecture du volume de M. Louis Arnould : *Ames en prison*. Ces pages seront pour eux un vrai régal, et je crois pouvoir leur promettre que s'ils consentent à les redire à leurs auditoires habituels, quels que soient d'ailleurs les milieux auxquels ils s'adressent, ils feront une œuvre d'une émotion intense et d'une grande portée morale.

PROSPER GÉRALD.

(L'Univers)



### Bibliographie

— D'HULST. NOUVEAUX MÉLANGES ORATOIRES, Tome VII Dominicales, Prônes, Sermons pour les fêtes. Un beau volume in-8° de 480 pages, 4 fr. (*Ancienne librairie Poussielgue. J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Mgr Odelin, le distingué vicaire général de Paris, ne se lasse pas de classer les nombreux manuscrits laissés par Mgr d'Hulst et de les publier les uns après les autres. Remercions-le. Son choix est marqué au coin du jugement le plus sûr. Les pages qu'il nous donne aujourd'hui valent leurs devancières : même talent, même force, même vie. Mgr d'Hulst est un modèle. Et quelle abondance, quelle variété ! Que de choses qui frappent par leur intérêt toujours actuel. On dirait que cette œuvre est d'hier.